



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A DÉCISION N° DM-25-395
L'HEBERGEMENT, L'EXPLOITATION ET AU EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2025
SUPPORT DE LA SOLUTION APPLICATIVE
LIGEO

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché n°2024037 relatif à la mise à disposition, l'exploitation et assistance des logiciels LIGEO en mode saas arrive à échéance le 31 décembre 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre la maintenance de la solution applicative LIGEO ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société BOS COP, sis au 11 rue des Noyers – 49000 ANGERS, représentée par Monsieur Rodrigue FRANCO, en qualité de Directeur Général, un marché relatif à l'hébergement, l'exploitation et au support de la solution applicative LIGEO.

Le marché prend effet au du 1^{er} janvier 2026 pour une période initiale de 12 mois. Il peut être reconduit tacitement 3 fois par période successive de 12 mois, sans que la durée globale du marché ne puisse excéder 4 ans.

Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire s'élève à 990,00 € HT soit 1 188,00 € TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20251117-lmc1H13517H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/11/2025
Date de Publication : 17/11/2025